



Le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres,

Vu la décision d'ouverture des concours externe et interne sur titres complétés d'épreuves d'ouvrier principal de 2ème classe spécialité (métier) « **agent de blanchisserie** » en date du 25 août 2025,

DÉCIDE

Article 1 : La composition du jury est fixée comme suit :

Madame Bérengère TALMANT, Responsable du Développement Social du Centre Hospitalier de Chartres, présidente du jury ;

Monsieur Pascal CANARD, Ingénieur principal, responsable du GIP Centre traitement textile 28 du Centre Hospitalier de Chartres ;

Madame Marie-Cécile PHILIPPON, Adjointe des cadres hospitaliers chargée des mobilités professionnelles du Centre Hospitalier de Chartres ;

Monsieur Kévin JEULIN, Technicien supérieur hospitalier, Responsable des services techniques du Centre Hospitalier de Bonneval

Article 2 : Le Directeur des Relations Humaines est chargé de l'exécution de la présente décision.

P/ Le Directeur-Adjoint chargé
De la Direction des Relations Humaines,
Par déléguation la Responsable du Pôle Social

